



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation — Région Afrique - océan Indien (RASG-AFI/9)

9 novembre 2023

Point 4 : État d'avancement de la mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité du GASP, y compris les priorités définies dans le Plan régional pour la sécurité

Mise en œuvre du projet des programmes nationaux de sécurité du Plan AFI

(Présenté par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Le projet des programmes nationaux de sécurité (PNS) du Plan AFI est une initiative régionale visant à soutenir les États africains dans la création et la mise en œuvre effective des PNS à travers une approche progressive qui garantira les progrès vers la réalisation des objectifs du GASP.

La présente note de travail fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet PNS et souligne le travail effectué par le groupe d'experts issus des États membres.

Suite à donner : La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3**.

Références :

**Objectifs
stratégiques :**

A - Sécurité

1. INTRODUCTION

1.1 Le projet des programmes nationaux de sécurité (PNS) est l'un des projets clés du Plan AFI dont le but est de soutenir les États AFI dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PNS efficace conformément à l'Annexe 19 – *Gestion de la sécurité* de l'OACI. Le Comité directeur du Plan AFI a adopté la dernière modification du projet à sa vingt-sixième réunion tenue à Nairobi (Kenya) du 21 au 25 août 2023.

1.2 La présente note de travail décrit les principales mesures prises pour la mise en œuvre du projet révisé des programmes nationaux de sécurité (PNS) du Plan AFI avec l'appui des États et souligne l'importance de la collaboration à travers l'échange d'informations pour l'amélioration du niveau de mise en œuvre effective des PNS dans la Région.

2. DISCUSSION

2.1. L'objectif du projet des PNS du Plan AFI est de soutenir les États dans la mise en œuvre de leur PNS suivant une approche progressive qui garantira les progrès vers la réalisation de l'Objectif 3 du GASP, à savoir « *Mettre en œuvre des programmes nationaux de sécurité (PNS) efficaces* ». Le projet PNS fixe deux principaux objectifs à la mise en œuvre des PNS dans la Région. La création de mécanismes de coordination, de collaboration, et d'échange d'informations entre les États et l'assistance fournie aux États dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PNS efficace.

2.2. Pour soutenir la mise en œuvre du projet PNS, les bureaux régionaux EAF et WACAF ont identifié et sollicité la mise à disposition d'experts issus des États et d'organisations dotés d'une certaine expérience et expertise dans la mise en œuvre des PNS. Un Groupe de coordination a par conséquent été créé regroupant les experts de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Kenya, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Rwanda, du Sénégal, du Togo, de la Zambie et des AAMAC. Deux équipes ont été constituées, l'une étant francophone et l'autre anglophone, pour faciliter l'élaboration de la documentation et des outils du PNS afin fournir aux États une assistance dans les deux langues à distance et sur site. .

2.3. Par ailleurs, les bureaux régionaux ESAF et WACAF ont créé une plateforme en ligne (SharePoint) sur laquelle les experts échangent la documentation et les informations relatives au PNS. Cette plateforme a facilité la communication, la collaboration, et l'apprentissage entre les États. Elle servira aussi de plateforme pour la surveillance et les échanges sur les progrès dans la mise en œuvre du PNS entre les experts désignés, les bureaux régionaux de l'OACI et le Coordonnateur/point focal national du PNS.

2.4. Les équipes anglophone et francophone ont travaillé en synergie avec les bureaux régionaux, et ont pu identifier et élaborer un ensemble de documents et d'outils génériques pour soutenir la mise en œuvre du projet PNS. La documentation et les outils élaborés comprennent la législation, les règlements, les procédures, les éléments indicatifs, les listes de contrôle et les outils nécessaires à la mise en œuvre des PNS. En outre, les équipes ont organisé des ateliers de validation pour examiner et harmoniser la documentation générique tenant compte des besoins spécifiques des États. Lors de ces ateliers, les équipes ont recueilli les contributions, les observations et les suggestions d'autres États afin d'améliorer la qualité des ressources proposées. Les équipes s'attellent actuellement à finaliser la documentation sur la base des contributions reçues.

2.5. La deuxième phase du projet consistera à soutenir les États avec l'appui de l'équipe d'experts. Les experts seront désignés individuellement pour soutenir les coordonnateurs nationaux des PNS, en synergie avec les bureaux régionaux de l'OACI.

2.6. Ensuite, les États élaboreront/réviseront un plan d'action détaillé de mise en œuvre des PNS assortis d'étapes, de résultats escomptés, et de dates probables d'achèvement des tâches et des missions assignées et les soumettront aux bureaux régionaux de l'OACI. Le plan d'action détaillé servira de référence pour le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet. Avec l'appui des experts et des bureaux régionaux, les États réévalueront les actions nécessaires pour la résolution des lacunes des PQ prioritaires et celles révélées par l'analyse des écarts du PNS, ainsi que celles liées au PQ de base du PNS.

2.7. L'appui au projet comprendra l'assistance initiale à distance et/ou sur le terrain pour l'évaluation du plan d'action détaillé du PNS. L'évaluation comprendra aussi l'examen des actions à mener pour la résolution des carences relatives aux PQ prioritaires et des lacunes révélées par l'analyse des écarts du PNS et celles liées

aux PQ de base du PNS. Par la suite, les experts fourniront de temps à autre une assistance à distance pour soutenir les États dans l'élaboration et la mise en œuvre de lois, règlements, procédures et outils. Cette assistance comprend aussi l'appui à l'acceptation des SGS pour veiller à la mise en place des éléments présents nécessaires du PNS. Par ailleurs, Le coordonnateur/point focal national du SGS devrait communiquer régulièrement avec les experts désignés et les experts régionaux de l'OACI pour discuter des progrès ou des difficultés de mise en œuvre, ou de l'appui nécessaire pour la mise en œuvre.

2.8. Enfin, une mission de synthèse sera effectuée sur le terrain pour évaluer les progrès accomplis par les États dans les activités de mise en œuvre du PNS et en rendre compte.

2.9. La mise en œuvre du projet des PNS a abouti à plusieurs résultats et impacts positifs pour les États AFI. Il s'agit notamment :

- de la prise de conscience et de la compréhension accrues des exigences du PNS par les États ;
- de la coopération et de la coordination renforcées entre les États sur les questions de sécurité à travers l'évaluation par les pairs, l'échange d'informations, et les activités conjointes ;
- des capacités et des moyens renforcés des autorités aéronautiques pour mettre en place et tenir à jour des PNS conformes aux normes de l'OACI.

2.10. Sur la base de l'expérience tirée du projet PNS, il est important de continuer à développer et de renforcer ces initiatives vu le rôle clé qu'elles jouent dans les progrès de mise en œuvre des PNS dans la région.

2.11. L'état d'avancement vers l'Objectif 3 du GASP, à savoir « *Mettre en œuvre des programmes nationaux de sécurité (PNS) efficaces* » dans la région figure à l'Appendice de la présente note de travail.

3. SUITE À DONNER

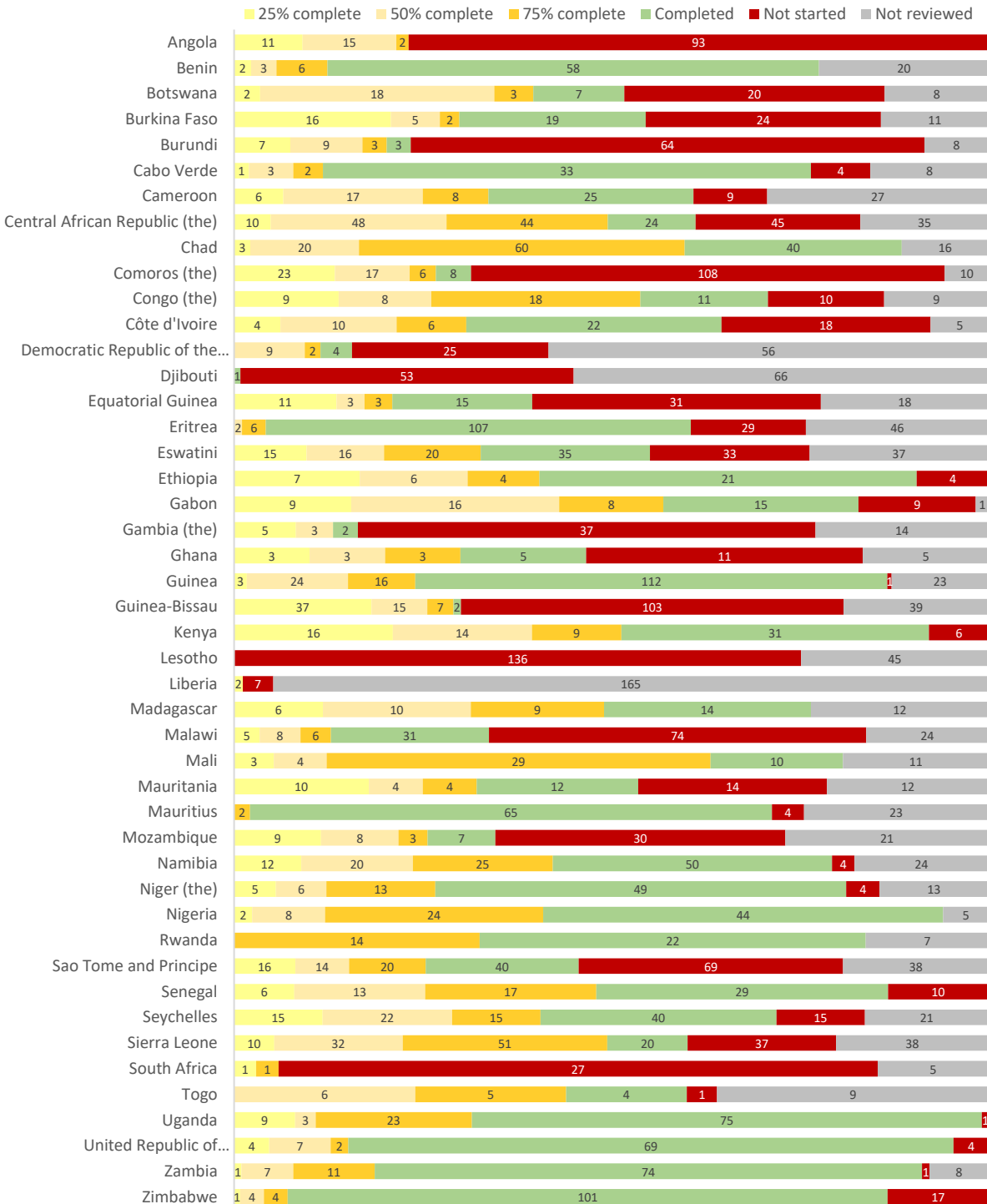
La réunion est invitée à :

- a. noter les informations fournies dans la présente note de travail et l'appui fourni par le Groupe d'experts et leurs États ;
- b. encourager les États à continuer à soutenir le projet PNS du Plan AFI en mettant leurs experts à disposition et en échangeant leurs documents et informations avec d'autres États ;
- c. prier instamment les États à s'engager à élaborer un PNS efficace et mener des activités de mise en œuvre du projet PNS en fournissant les ressources humaines et financières nécessaires.

APPENDICE – État d’avancement vers l’Objectif 3 du GASP - Mettre en œuvre des programmes nationaux de sécurité (PNS) efficaces

1. Objectif 3, Cible 3.1, d’ici 2023 : Mettre en œuvre les PQ prioritaires du PNS – État d’avancement des CAP relatives aux PQ non satisfaisantes

- Le niveau global de mise en œuvre des CAP dans les États ESAF/WACAF est de 27 % en cours, 25 % non entamées, 20 % non évaluées, et 28 % achevées.



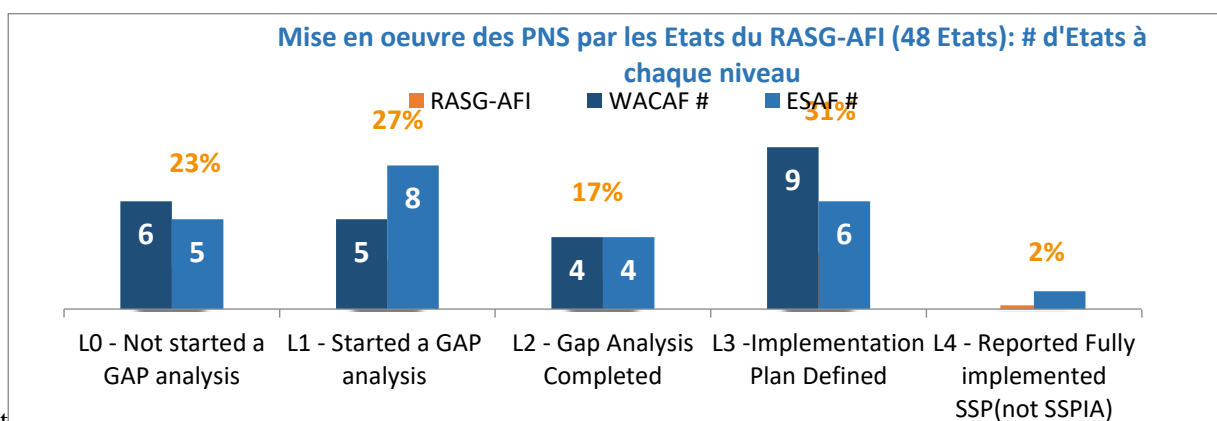
Source : Rapport de l’OLF sur les PAC

2. **Objectif 3, Cible 3.2, d’ici 2024** : Publier un plan national de sécurité de l’aviation (NASP)
- Seulement 19 % (neuf) des États ont publié le NASP : trois États ESAF (13 %) et six (25 %) États WACAF.

Région	Nom	Approuvé	NASP publié en ligne	Publié sur la Communauté des NASP
ESAF	NASP de l’Éthiopie 2023-2025	Mai 2022	Indéterminé	Oui
ESAF	NASP du Rwanda	Mar 2022	Indéterminé	Oui
ESAF	NASP de l’Ouganda	25 mai 2022	Indéterminé	Oui
WACAF	NASP du Bénin	Mai 2022	Oui	Oui
WACAF	NASP de Cabo Verde 2023-2025	Déc. 2022	Oui	Non
WACAF	NASP de Côte d’Ivoire	16 juin 2022	Oui	Oui
WACAF	NASP du Ghana	18 mai 2022	Oui	Oui
WACAF	NASP de la Sierra Leone	Mai 2022	Indéterminé	Oui

Source : Portail de l’OACI - Communauté NASP

3. **Objectif 3, Cible 3.3 : Présent d’ici 2025, Présent et efficace d’ici 2028** : Les États s’efforcent de mettre en œuvre un PNS efficace
- Analyse des écarts du PNS et Plan de mise en œuvre (comme indiqué par les États dans le système iSTARS)



Ét

Niveau de mise en œuvre du PNS	États	Total
L0	Érythrée, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Malawi, Sao Tomé-et-Principe, République centrafricaine, Somalie, Soudan du Sud, et Tchad	11
L1	Angola, Burundi, Comores, Djibouti, Eswatini, Guinée équatoriale, Madagascar, Mozambique, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone	13
L2	Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Ouganda, Zimbabwe	8
L3	Afrique du Sud, Bénin, Congo, Côte d’Ivoire, Gabon, Gambie, Kenya, Mali, Mauritanie, Maurice, Namibie, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Togo, Zambie	15
L4	Rwanda	1

Source : iSTARS – GAP- Application d’analyse des écarts

- Auto-évaluation des PQ du PNS sur le Cadre en ligne
- Seulement **quatre (4) États (Bénin, Burundi, Kenya, Zambie)** ont entamé l'auto-évaluation des PQ du PNS sur le Cadre en ligne de l'USOAP-CMA.